

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE-RENDU/PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MAI 2019

Ouverture de la séance à 19h.

PRESENTS : Marc **TOURNABIEN**, maire

Josiane **CHOMAZ**, Franck **LEFEVRE**, Evelyne **LESIEUR**, Marcel **VIARD**, adjoints.

Bernard **BALLET**, Bernadette **BUFFAZ**, Roselyne **DAMINATO**, Didier **DABURON**, Martine **DELANGRE**, Jean-Marc **HERMES**, Patrick **LESEURRE**, Georgette **MODESTO**, Claude **OLIVETTO**, Martine **VALENZANO**, José **VARESANO**

ABSENTS : Corinne **COLLOMBET** (procuration à Evelyne **LESIEUR**), Bernard **MILLE**, (procuration à Georgette **MODESTO**), Alexandre **MODESTO** (procuration à Marc **TOURNABIEN**).

SECRETAIRE DE SEANCE : Bernadette **BUFFAZ**

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} avril 2019

Aucune remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Approbation délibérations du CCAS

Le CCAS s'est réuni le 2 avril 2019.

Les points suivants ont été vus :

- deux dossiers d'aide au logement au foyer de vie de Saint-Martin-sur-la-Chambre, complets, ils sont transmis au Conseil Départemental,

- un dossier d'aide alimentaire, validé, il est transmis au Conseil Départemental.

La date du repas des Aînés est choisie : le dimanche 27 octobre avec l'animation assurée par « Sylviane animation ».

Ces délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

3 - Subventions aux associations

Le montant global est de 66 583€.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2019
COMITE DE JUMELAGE	3 000,00 €
ASM	6 500,00 €
ASM ECOLE BASKET	6 194,00 €
AMICALE LAIQUE	4 717,00 €
SKI ET MONTAGNE	900,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	265,00 €
BOULE ARDOISIÈRE	853,00 €
PIED A L'ETRIER	1 222,50 €

COOPERATIVE SCOLAIRE	3 612,00 €
TIRELIRES DES ECOLES	2 042,00 €
TIRELIRES DES ECOLES (carnaval)	1 000,00 €
ECHO ARDOISIER	16 824,50 €
CLUB DU JEUDI	901,00 €
ACTIVITES MANUELLES	265,00 €
VIE SAINTE	371,00 €
CHAPELLE DE GRENIS	300,00 €
FNACA	371,00 €
A. C. UNION FEDERALE	1 260,00 €
KULTURE.COM	4 000,00 €
VIET DO DAO	689,00 €
CARIOLES	1 500,00 €
VIVRE A MONTDENIS	265,00 €
FOOTBALL CLUB	4 200,00 €
LES AMIS DE TOURMENTIER	265,00 €
DES POTS ET DES POTES (2016)	489,00 €
ASSOCIATION DU TRAIL	650,00 €
PATAQUES	300,00 €
TENNIS CLUB	265,00 €
ASSOCIATION DES RIVERAINS (contre les nuisances LTF)	2 000,00 €
CINECLUB LES SAFRANIERS	400,00 €
BLEUETS DE MAURIENNE	92,50 €
CAM RUGBY	129,50 €
JUDO	74,00 €
NAUTIC CLUB MAURIENNAIS	92,50 €
MAURIENNE ESCALADE	129,50 €
VTT	148,00 €
ECOLE SKI CLUB KARELLIS	296,00 €
TOTAL	66 583,00 €

Il est approuvé à l'unanimité

4 – Jardins familiaux

Une convention a été passée avec la mairie. L'adhésion est de 50€ par an.

Approuvé à la majorité.

5 – Création d'emplois jeunes d'été

Ces emplois sont réservés aux jeunes âgés de dix-sept ans pour une durée de deux semaines.

Les 11 demandes ont été acceptées. Ils sont employés comme adjoint technique et sont rémunérés au 1^{er} échelon de l'échelle C1.

Les consignes de sécurité devront être rappelées.

Si une personne ne remplit pas son contrat la 1^{ère} semaine, celui-ci n'est pas reconduit.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

6 – Acquisitions parcelles SOUDIER

Lors de la réflexion sur le PLU, il avait été décidé de créer des réserves foncières pour la réalisation de futurs lotissements

Lors de la vente de la maison SOUDIER il a été proposé aux vendeurs que la commune acquiert trois parcelles situées en Zone AUoc (réserves foncières) au prix de 30€ le mètre carré.

Ce point est adopté à l'unanimité.

7 – Tarifs cantine scolaire

Suite à une enquête auprès des parents confortant une volonté communale, il a été décidé d'introduire des repas bio à la cantine communale à raison de deux repas par semaine dont un sans viande et ce dès la rentrée 2019. L'équilibre alimentaire de ces repas sera contrôlé par une diététicienne.

Le jour sans viande a fait débat, une seule personne n'y était pas favorable.

L'augmentation moyenne du coût des repas est de 1€.

Ce surcoût sera partagé entre les familles et la commune

Monsieur le maire propose que la commune prenne à sa charge la moitié de cette augmentation.

Cette proposition est adoptée à la majorité.

8 – Tarif eau à usage industriel

Point retiré de l'ordre du jour.

9 – Subventions voyages scolaires

7 élèves partent en voyage scolaire à l'étranger. Ils bénéficient d'une aide de 45€ payée directement aux parents.

Adopté à l'unanimité moins un conseiller, parent d'un élève, qui n'a pas pris part au vote.

10 - Convention commune/ 3CMA recherche fuite d'eau

Afin d'éliminer le maximum de fuite d'eau sur le réseau, le maire propose de signer une convention pour 2 ans avec la 3CMA. Celle-ci lui permet le concours d'un agent du service de l'eau (coût 38€ par jour) qui travaille avec un corrélateur avec écoute du sol (coût 40€ par jour).

Approbaton à l'unanimité.

11 - Avenant marché TP Manno

Cet avenant n'est pas un surcoût mais des travaux et des études supplémentaires :

- raccordement fibre optique pour chaque bâtiment en utilisant les tranchées,
- ouverture d'une porte pour la sous-station du chauffage,
- raccordement au pluvial de la salle de la « Croix blanche,
- percement difficile d'un mur pour atteindre le boulodrome.

S'ensuit un avenant pour la maîtrise d'œuvre en application du marché initial.

Approuvé à l'unanimité.

12 - Cotisation AGATE 2019

La cotisation AGATE (anciennement ASADAC) est de 456,15€ avec 28% de subvention du département.

Approuvé à l'unanimité.

13 - Fixation nombre de conseillers communautaires mandat 2020-2026

Le nombre est régi selon la population des communes. Actuellement il est de 43 membres et chaque commune est représentée.

Par un accord local le nombre de délégués pourrait être de 41 (3 communes regroupées) au lieu de 33 sans accord local

La 3CMA a adopté l'accord local.

Le conseil municipal, adopte à l'unanimité cet accord local.

14 - Demande acquisition parcelle communale Mme PANIZ

Madame PANIZ voudrait acquérir la parcelle communale n°760 au lieudit « Saint-Julien » de 129 m².

Celle-ci, achetée par la commune, est contiguë à une zone constructible à terme AUO, où la commune constitue des réserves foncières.

Vote à la majorité pour ne pas vendre cette parcelle.

15 - Convention commune/ Agate protection des données

Agate assure pour les communes la mise en œuvre de la RGPD (règlementation générale pour la protection des données).

Le coût de cette mission est de 1 465,20€ TTC pour la commune payable 50% au terme de 6 mois et le solde à l'échéance de la mission.

Adopté à l'unanimité pour que le maire puisse conventionner.

16 - Demande de fonds de concours à la 3CMA accessibilité école de musique

Il existe un fond de concours à la 3CMA. La commune demande une participation pour la mise en accessibilité de la salle de musique.

Adopté à l'unanimité

17 - Comptes rendus réunions

La commission communication s'est réunie le 21 mai.

- préparation du bulletin qui paraîtra en juillet
- programmation de spectacles

18 – Divers

-Les travaux sur la piste de Tourmentier sont perturbés par la météo. Elle sera provisoirement ouverte pour les week-ends en attendant la fin des travaux.

-L'hélicoptère qui survole la ligne EDF effectue une visite de suivi et de maintenance.

Le tunnelier qui effectue le percement de la galerie entre St Martin la Porte et la Praz a rencontré une veine d'eau et de boue mais n'a jamais été arrêté.

La séance est levée à 20h40